

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°001

OBJET : SERVICE COMMUN « AUTORISATION DU DROIT DES SOLS » : DATE DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire réunit le 19 décembre dernier qui prévoit la création d'un service commun pour l'autorisation du droit des sols à l'usage des communes ayant un document d'urbanisme et pour qui l'Etat se désengage de cette mission au 1^{er} juillet 2015.

Il est précisé qu'une convention de compagnonnage sera à passer avec les services de l'Etat pour assurer la formation des agents ADS et une transition dans de bonnes conditions.

Considérant les points ci-dessus le Président propose au Conseil Communautaire de choisir la date du 1^{er} juin 2015 comme date de mise en œuvre opérationnelle de ce service commun.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Fixe au 1^{er} juin 2015 la date de mise en œuvre opérationnelle. A compter de cette date, l'instruction sera basculée au service « ADS » intercommunal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**28 JAN. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150128-N2015-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2015

Publication : 28/01/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°002

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

Monsieur le Président informe le conseil du caractère obligatoire et annuel d'un débat d'orientation budgétaire. Le débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans la logique du droit à l'information et au renforcement de la démocratie territoriale prévus par la loi du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Le débat d'orientation budgétaire permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations qui préfigurent les priorités du budget primitif et d'être informée de la situation financière de la collectivité. Il permet aussi à l'assemblée délibérante de s'exprimer sur la stratégie financière.

Différents éléments objectifs et financiers ont été transmis à chaque conseiller communautaire.

M. FRACHISSE présente les éléments du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2015.
Le Conseil Communautaire doit se prononcer sous forme d'avis sur les éléments suivants :

- les taux de fiscalité 2015 (CFE, TH et TFNB)

M le Président rappelle qu'il convient de déterminer l'évolution de ces taux pour établir le budget. A la majorité simple le conseil rend un avis favorable pour que le budget 2015 soit conçu avec une augmentation de 2 % des taux de fiscalité : taux de CFE à 22,79 %, taux de TH à 9,53 % et taux de TFNB à 1,89 %.

- le montant de l'enveloppe 2015 pour les manifestations d'intérêt communautaire :

Le montant de l'enveloppe pour les manifestations d'intérêt communautaire sera de 27 000 € pour l'année 2015. Le Conseil rend un avis favorable à l'unanimité.

- le montant d'endettement maximum :

Le Conseil rend un avis favorable, à l'unanimité pour 2 000 000 € d'emprunts nouveaux autorisés aux budgets 2015.

- la priorisation des programmes d'investissement :

Les différents programmes d'investissement sont présentés à l'assemblée (voir annexe).

Le Conseil Communautaire rend un avis favorable aux programmes présentés en tenant compte d'une baisse du programme labellisation de zones (en dépenses et en recettes) et un ajustement du programme Jarnossin (dépenses et recettes réellement exécutable sur 2015).

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité

- Prend acte du débat d'orientation budgétaire 2015 qui servira de base à l'élaboration des différents budgets primitifs.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**02.FEV. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150202-N2015-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2015
Publication : 02/02/2015

CF M15-DE-3-EXCH 14/01/2015/002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°003

OBJET : SUBVENTIONS AUX MANIFESTATIONS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

L'association « Les Farfadets » a sollicité une subvention de 3 000 € pour la reprise du spectacle « Paroles de Poilus » du 21 janvier au 1 février 2015 (sur 9 séances) et une subvention de 3 000 € pour leur spectacle « Un fil sur la Loire » du 18 février au 1 mars 2015 (sur 9 séances)

Oui cet exposé et après en avoir délibéré par 33 pour et une abstention, le Conseil Communautaire :

- Accorde 2 500 € à la troupe des Farfadets pour la reprise du spectacle « paroles de poilus » et 3 000 € à cette même troupe pour leur spectacle « un fil sur la Loire »

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **30 JAN. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150130-N2015-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2015

Publication : 30/01/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUJELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°005

OBJET : AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DES ATELIERS PARTAGES LOT 12

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie informe le conseil que l'avenant n°2 négatif de 3 900,22 € HT pour le Lot 12 – Electricité – de l'entreprise DUJELET porte le montant initial du Lot de 110 000 € HT à 106 900,33 € HT.

Cette moins-value correspond à des travaux non réalisés par l'entreprise car exécutés par ERDF

Montant initial du Lot 12	110 000 € HT
Avenant 1 – Délibération du 18/12/2014	800,55 € HT
Détail des travaux objets de l'Avenant n°2 (en moins-value)	
Alimentations générales	
Coffret de coupure extérieur type C400 – P200 – Atelier 1 et Atelier 3	1 039,34 € HT
Câble de liaison entre coffret extérieur et tarif jaune 4X95 ² + liaison téléreport – Atelier 1, Atelier2 et Atelier 3	1 961,90 € HT
Fourreau TPC entre coffret coupure extérieur et tarif jaune comptage diam. 200 + diam. 63 - Atelier 1, Atelier2 et Atelier 3	325,06 € HT
Téléphone informatique	
Réglette 14 paires pour liaison téléphone avec baie	159,12 € HT
Câble série L88 – 12 paires entre réseau et baie - Atelier 1, Atelier2 et Atelier 3	158 € HT
Fourreau de liaison PVC téléphone diam. 42/45 entre chambre L2T et L1T et pénétration bâtiment – Atelier 1 et Atelier 2	256,80 € HT
TOTAL Moins-value de travaux	3 900,22 € HT

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer l'avenant en moins-value pour un montant de – 3 900.22 € HT pour le lot 12.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**30 JAN. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150130-N2015-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2015

Publication : 30/01/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°006

OBJET : RECOURS A LA RETENUE DE GARANTIE LOT 6 DANS LE CADRE DES TRAVAUX SUR L'ABATTOIR DE CHARLIEU

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie demande la libération de la retenue de garantie de l'entreprise CHELLALI au profit de la Communauté de Communes afin de financer les travaux non-exécutés par l'entreprise.

Marché de 36 909,40 € HT pour ce lot 6 avec une retenue de garantie de 5% soit 1 845,47 € HT.

Les travaux d'extension de l'Abattoir de Charlieu sont achevés depuis le 12 Février 2014.

Cependant, depuis la fin de ces travaux et malgré plusieurs relances écrites ou verbales de la part de l'Architecte qui a supervisé les travaux et de la Communauté de Communes, l'entreprise CHELLALI n'a toujours pas effectué certains travaux urgents au niveau de l'Abattoir de Charlieu, à savoir :

- changer une poignée cassée sur la porte coulissante intérieure de l'abattage d'urgence
- changer la serrure de la porte d'arrivée des agneaux qui ne ferme pas à clé engendrant un problème de sécurité.

Ainsi, la Communauté de Communes se voit dans l'obligation de faire intervenir à ses frais une autre entreprise pour la réalisation de ces travaux urgents. C'est pourquoi M. le Président demande l'autorisation d'émettre un titre correspondant au montant de la retenue de garantie (1 845.47 € HT) laquelle sera affectée à la réparation des travaux non-exécutés par l'entreprise elle-même.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide la libération de la retenue de garantie au profit de la Communauté
- Autorise le Président à émettre un titre de 1 845.57 € HT et dit que cette somme sera affectée à l'exécution des travaux par une autre entreprise.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**06 FEV 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

042-200035202-20150206-N2015-006-DE
M René VALORGE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 06/02/2015
Publication : 06/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°007

**OBJET : VALIDATION DES CONVENTIONS 2015 AVEC LES STRUCTURES
ENFANCE JEUNESSE**

Mme la Vice-Présidente en charge de l'Enfance Jeunesse explique que comme convenu lors du dernier Conseil Communautaire les conventions avec les structures porteuses du secteur petite enfance, enfance et jeunesse sont à reconduire au 1^{er} janvier 2015 comme suit :

- Les accueils de loisirs et/ou jeunes : Ressins Village, MJC Charlieu, Briennon, Saint Denis de Cabanne et AFR Pouilly
- Le multi accueil « Les Enfants d'Abord »
- Les micro-crèches
- Le Point Accueil Ecoute Jeunes

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer les conventions avec les structures porteuses d'activités petite enfance, enfance et jeunesse pour un an (31/12/2015) ci annexées.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du **30 JAN. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150130-N2015-007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2015
Publication : 30/01/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°008

OBJET : PLAN ET REGLEMENT DE FORMATION

M le Vice-Président en charge des ressources humaines explique qu'à l'instar de ce qui est proposé par le centre de gestion pour les communes un plan pluriannuel de formation est proposé pour les agents intercommunaux. Il s'agit de cibler les formations utiles par type de métier.
Le comité technique réuni le 6 janvier a rendu un avis favorable.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

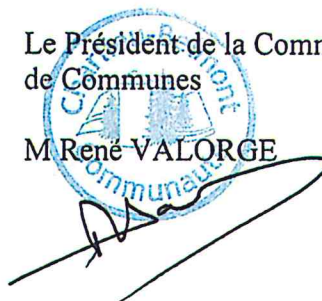
- Valide le plan 2015-2017 et le règlement de formation annexés.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**10 FEV. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150210-N2015-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2015

Publication : 10/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°009

OBJET : INTEGRATION SUR SELECTION PROFESSIONNELLE 2015

Monsieur le Président rappelle la délibération du conseil communautaire n°2013-34 qui proposait à la sélection professionnelle un agent de la collectivité éligible. Toujours selon les dispositions des articles 14 et 15 de la loi du 12 mars 2013, un agent actuellement en CDI peut prétendre à l'accès à l'emploi titulaire grâce à ce dispositif. En cas de réussite de l'agent et conformément à l'avis favorable du comité technique réuni le 6 janvier 2015, il conviendra de créer un poste à temps non complet au grade d'animateur principal 2ème classe échelon 9 (TNC équivalent à 88% d'un TC).

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Accepte la possibilité d'intégration sur sélection professionnelle (organisée par le Centre de Gestion) de Mme Séverine CARBONI (coordinatrice Enfance Jeunesse) dans la Fonction Publique Territoriale, sur le grade d'animateur principal 2eme classe.
- Confie l'organisation de la sélection professionnelle au Centre de gestion de la Loire.
- Autorise le Président à procéder aux formalités utiles y compris en cas de réussite à la sélection professionnelle de l'agent.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....04.FEV. 2015

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150204-N2015-009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2015

Publication : 04/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M
FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine,
M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme
DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M
LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme
CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°010

OBJET : PRESENTATION DES PROMOTIONS INTERNES

2 dossiers de promotion interne soumis en 2014 au centre de gestion ont reçu un avis favorable et 2 agents se trouvent inscrits sur des listes d'aptitude :

La promotion interne de Patricia LUMINET implique :

* Suppression du poste "Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques" (catégorie B) et création d'un poste "Bibliothécaire territorial" (catégorie A).

La promotion interne Pierre LAFAY implique :

* Suppression du poste " Agent de maîtrise (catégorie C) et création d'un poste "Technicien territorial" (catégorie B).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide les 2 dossiers de promotion interne des agents comme décrits ci-dessus et procéder aux modifications du tableau des effectifs en conséquence au 1^{er} février 2015.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....1.0.FEV. 2015

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150210-N2015-010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2015

Publication : 10/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°011

OBJET : VALIDATION DU MARCHÉ DE COLLECTE ET TRANSPORT DU TRI SELECTIF

Monsieur le Vice-Président en charge des déchets ménagers explique que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 9 janvier 2015 pour classer les offres suite à la consultation lancée avec les caractéristiques suivantes :

- 3 Lots : 1/ collecte et transport emballages
2/ collecte et transport papiers
3/ collecte et transport verre

Durée : 2 ans et 10 mois à compter du 1^{er} mars 2015 (non reconductible)

Forme des prix : prix unitaire à la tonne collectée (les collectes étant à l'initiative du prestataire, il serait impossible de vérifier les factures avec un prix à la levée).

Jugement des offres :

- qualité du service et technicité : engagement sur la rapidité des interventions, l'adaptabilité du service, le soin apporté au matériel, la méthode garantissant la traçabilité des matériaux, mémoire technique, références > 45 %
- prix des prestations > 40 %
- moyens mis en œuvre visant à la réduction des impacts sur l'environnement : sur la base du rapport synthétisé > 15 %

Démarrage du marché au 1^{er} mars 2015

Proposition de la CAO :

* lot 1 emballages : SITA avec sous-traitant Dubuis SARL pour une estimation à 554 625 € HT pour la durée du marché soit 435 € ht la Tonne

* lot 2 papiers : Secaf Chamfray pour une estimation à 63 580 € HT pour la durée du marché soit 37.40 € HT le Tonne

* lot 3 verre : Dubuis SARL pour une estimation à 87 125 € HT sur la durée du marché soit 41 € HT la Tonne.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer le marché sur la base de la proposition de la CAO.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....1.1.FEV. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150211-N2015-011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2015

Publication : 11/02/2015

CT MEE DOCS CCEH DELIB 19411

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M
FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine,
M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme
DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M
LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme
CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°012

OBJET : APPROBATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 prévoit la mise en place d'un dispositif d'accès à l'emploi titulaire pour les agents contractuels jusqu'au 12 mars 2016. L'article 8 du décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 dispose que le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire détermine, en fonction des besoins de la collectivité ou de l'établissement public et des objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, les grades des cadres d'emplois ouverts aux recrutements réservés, le nombre d'emplois ouverts à chacun de ces recrutements et leur répartition entre les sessions successives de recrutement. Lorsqu'il prévoit l'organisation d'un recrutement réservé sans concours, le programme pluriannuel définit, outre le nombre d'emplois ouverts, les conditions dans lesquelles ces recrutements seront opérés, lesquelles prennent notamment en compte les acquis de l'expérience professionnelle correspondant aux fonctions auxquelles destine le cadre d'emplois d'accueil.

Le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire doit être soumis préalablement à l'avis du Comité Technique Paritaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre Ier de la loi n° 2012-1293 du 12 mars 2012,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 12 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du dispositif d'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique territoriale prévu au chapitre II du titre Ier de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire réuni le 6 janvier 2015.

Considérant les besoins de la collectivité et les objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Adopte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, annexé à la présente délibération.
- Confie au Centre de Gestion l'organisation des sélections professionnelles nécessaires à la mise en œuvre dudit programme.
- Prend l'engagement d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.
- Autorise Monsieur le Président à procéder à l'information individualisée des agents contractuels employés par la collectivité sur le contenu du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les conditions générales de la titularisation.
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec le Centre de Gestion pour l'organisation des sélections professionnelles.
- Accepte de participer au coût d'organisation des sélections professionnelles selon la tarification arrêtée par le CDG42 lors de sa délibération n°2013-01-30/03 du 30 janvier 2013.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du **06-Fev-2015**

Le Président informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes:

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150206-N2015-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2015

Publication : 06/02/2015

2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°013

OBJET : SUBVENTION DE LA MJC DE CHARLIEU AU TITRE DES RENDEZ-VOUS DES SAVOIRS

Mme la Vice-Président en charge du service à la personne explique que la MJC a repris une partie des activités du centre social qui vient de fermer ses portes à Charlieu, et afin de mener ces actions elle sollicite une subvention de 1 000 € pour l'année 2015 à l'instar des autres structures de proximité.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Accorde pour 2015 une subvention de 1 000 € à la MJC au titre de sa nouvelle activité « les rendez-vous des savoirs »
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en fonctionnement

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **06 FEV 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150206-N2015-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2015
Publication : 06/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 22 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel.

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, M BONNEFOND Michel à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M Philippe JARSAILLON (Pouilly Sous Charlieu)

N°2015/N°014

OBJET : AUTORISATION A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Président propose, dans l'attente du vote des budgets primitifs 2015, à la Communauté de Communes d'engager, liquider et mandater les investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés en 2014 (article L 1612-1 du CGCT).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des investissements budgétés en 2014 comme suit :
 - o Programme 47 du budget principal :
 - 2312-47 : 150 000 €
 - 2041582-47 : 30 000 €
 - o Programme 10 du budget déchets ménagers Charlieu :
 - 2188-10 : 10 000 €

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....19.FEV. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150219-N2015-014A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2015

Publication : 19/02/2015